

Député au Parlement européen
Groupe PPE depuis juin 2009
Circonscription Île-de-France
et des Français de l'étranger

→ Membre de la commission
du Marché intérieur et de la
commission des affaires étrangères

→ Maire de La Garenne-Colombes

→ Professeur de Médecine

Pour plus d'informations, contactez-moi :
philippejuvin92@gmail.com

N° 30
MARS 2016

Soutenez mon action,
et rejoignez-moi sur

WWW.PHILIPPEJUVIN.FR

La Lettre de Philippe Juvin



Philippe Juvin, votre député européen d'Île-de-France et des Hauts-de-Seine

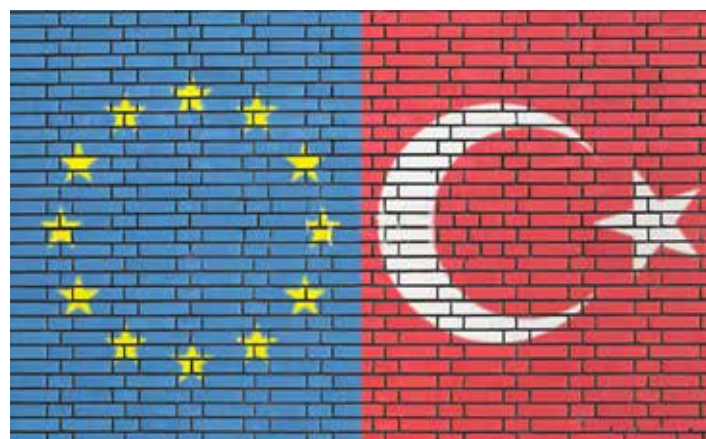
Sommet UE-Turquie : Monsieur Hollande, ne cédez pas au chantage turc !

Enfin ! Le Conseil européen a pris la décision de fermer la porte des Balkans au flux d'immigration illégale. Mais nous payons trop cher cette décision qui doit encore être confirmée dans quelques jours.

Les négociations ont été conduites par les Allemands et les Hollandais en l'absence, désormais malheureusement habituelle, de la France. La contrepartie de l'accord est la relance du processus d'adhésion de la Turquie, et des dispositions financières exorbitantes. Cet accord n'est donc pas acceptable en l'état.

L'accord avec la Turquie est un accord de dupes : la Turquie ne fait qu'accepter de reprendre sur son territoire les réfugiés qu'elle n'avait pas le droit de laisser passer en Europe en vertu d'accords plus anciens, mais obtient en contrepartie des avantages considérables. Par ailleurs, l'accord ne règle pas la situation dramatique de la Grèce. Le Conseil a mieux traité la Turquie qu'un de ses membres !

En cédant à ce chantage, l'Europe accepte que désormais Monsieur Erdogan joue du robinet des réfugiés quand bon lui semblera. Et il ne va pas se priver dès qu'une



critique européenne lui déplaira. Nous avons montré notre faiblesse et nous n'avons pas fini de le regretter.

François Hollande aurait dû mettre tout le poids de la France dans la balance pour empêcher cet accord. Il a été absent. L'avenir montrera que son absence nous coûtera cher.

Il fallait trouver un accord avec la Turquie, les Européens ont préféré céder à son chantage.

Monsieur Hollande, ne ratifiez pas cet accord.

Philippe Juvin,
Député européen LR
Maire de La Garenne-Colombes

Le Parlement européen en lutte contre le tabac



© European Union/2015 - European Parliament

Dans une résolution adoptée le 9 mars, une majorité d'eurodéputés s'est opposée au renouvellement de l'accord de coopération avec Philip Morris International (PMI), qui doit expirer en juillet 2016. Le Parlement a de sérieux doutes sur l'efficacité de tels accords, destinés à lutter contre le trafic et la contrefaçon de produits du tabac. Il recommande plutôt d'utiliser d'autres outils tels que la directive de 2014 sur les produits du tabac ou la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Relations UE-Liban

Philippe Juvin s'est entretenu avec Nabih Berri, Président du Parlement libanais, lors d'une réunion du groupe d'amitié UE-Liban au Parlement européen le 24 février. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer la crise des réfugiés syriens et le processus de paix au Moyen-Orient. Début mars, Philippe Juvin s'est également rendu au Liban où il a rencontré le commandant en chef de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

Sommet UE-Turquie : quelles mesures pour lutter contre l'immigration illégale ?

130 000 migrants sont arrivés en Europe depuis le début de l'année. A titre de comparaison, ce nombre n'avait été atteint en 2015 qu'au mois de juin. Cette crise exceptionnelle pousse l'Union européenne à renforcer son partenariat avec la Turquie. Le 7 mars, chefs d'Etat de l'UE et le premier ministre Turc se sont rencontrés lors d'un sommet extraordinaire à Bruxelles. A l'issue de cette réunion, le Conseil européen a publié un communiqué, énumérant les principales pistes de coopération. Le Parlement européen s'est montré très critique envers ce texte, dont voici les principaux extraits.

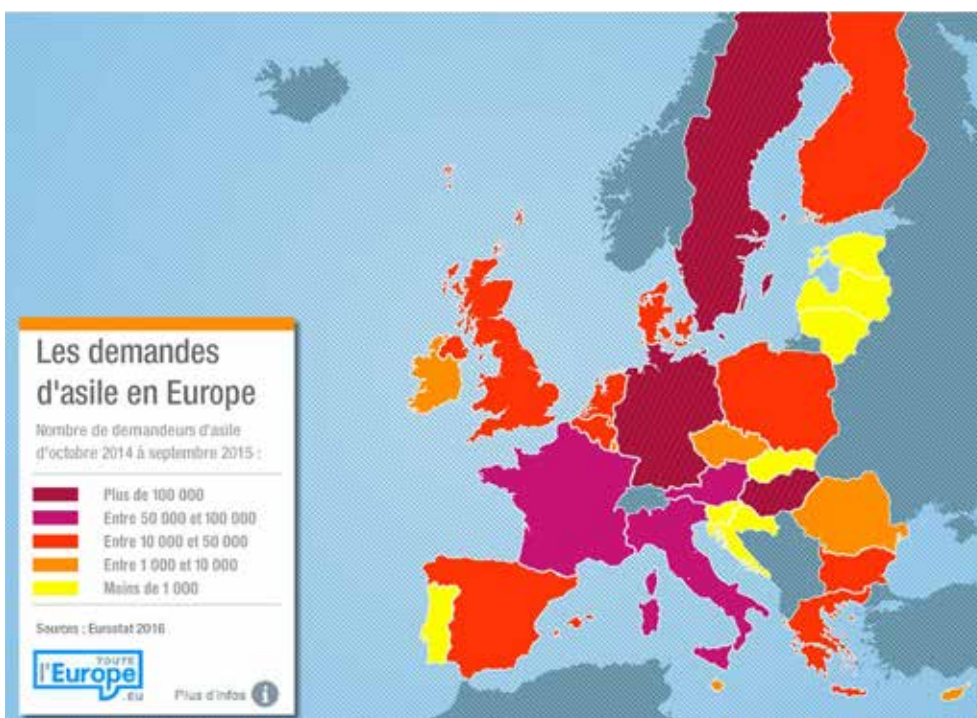
DÉCLARATION DES CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT DE L'UE

1. (...) Les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE ont examiné la situation en matière de migration, en particulier en ce qui concerne la route des Balkans occidentaux. Ils se sont félicités des discussions qu'ils ont tenues avec le Premier ministre turc en ce qui concerne les relations UE-Turquie et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action commun. La Turquie a confirmé qu'elle était résolue à mettre en œuvre l'accord bilatéral gréco-

turc de réadmission en vue d'accepter le retour rapide de tous les migrants n'ayant pas besoin d'une protection internationale qui partent de la Turquie pour gagner la Grèce et de reprendre tous les migrants en situation irrégulière appréhendés dans les eaux turques. (...) Aussi les chefs d'Etat ou de gouvernement (...) se sont félicités vivement des propositions supplémentaires présentées ce jour par la Turquie pour remédier au problème migra-

toire. Ils sont convenus d'œuvrer sur la base des principes qui y figurent, à savoir :

- ▶ renvoyer tous les migrants en situation irrégulière qui partent de la Turquie pour gagner les îles grecques, les coûts encourus étant pris en charge par l'UE ;
- ▶ procéder, pour chaque Syrien réadmis par la Turquie au départ des îles grecques, à la réinstallation d'un autre Syrien de la Turquie vers les États membres de l'UE, dans le cadre des engagements existants ;
- ▶ accélérer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la libéralisation du régime des visas avec tous les États membres, en vue de supprimer les obligations en matière de visa pour les citoyens turcs au plus tard à la fin du mois de juin 2016 ;
- ▶ accélérer le versement du montant de trois milliards d'euros initialement alloué pour assurer le financement d'une première série de projets avant la fin du mois de mars, et décider de la mise en place d'un financement supplémentaire pour la facilité en faveur des réfugiés syriens ;
- ▶ préparer dans les meilleurs délais la décision relative à l'ouverture de nouveaux chapitres dans le cadre des négociations d'adhésion, en s'appuyant sur les conclusions du Conseil européen d'octobre 2015 ;
- ▶ collaborer avec la Turquie dans le cadre de tout effort visant à améliorer les conditions humanitaires à l'intérieur de la Syrie et qui permettrait à la population locale et aux réfugiés de vivre dans des zones plus sûres.



Lobbying européen

Le 12 février, Philippe Juvin a participé à une conférence intitulée « le lobbying européen, ses enjeux et impacts auprès des institutions », organisée par les étudiants du Master de droit européen de l'Université Paris-Est Créteil. Dans ce cadre, il a partagé son expérience de député européen en rappelant que le travail des lobbysites est indispensable pour l'éclairer dans ses choix politiques.

Journée internationale de la femme 2016

Le Parlement européen a consacré cette journée aux femmes réfugiées et demandeuses d'asile dans l'UE. Les 2 et 3 mars, plusieurs événements (exposition, réunion interparlementaire, séminaire) ont été organisés pour sensibiliser le grand public à leur situation. Un rapport sur le sujet a également été débattu en session plénière.

La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

Le président du Conseil européen approfondira ces propositions et en définira les modalités avec la Turquie avant le Conseil européen de mars. (...) Les chefs d'État ou de gouvernement ont également examiné avec le Premier ministre turc la situation des médias en Turquie.

2. Les chefs d'État ou de gouvernement ont également rappelé que, lors de sa réunion des 18 et 19 février, le Conseil européen a décidé de revenir à une situation où tous les membres de l'espace Schengen appliquent pleinement le code frontières Schengen, tout en tenant compte des particularités des frontières maritimes, et de rompre avec la politique du «laisser passer». Les flux irréguliers de migrants le long de la route des Balkans occidentaux ont désormais pris fin.

3. Pour que ce processus s'inscrive dans la durée, une action s'impose selon les axes suivants :

a) se tenir aux côtés de la Grèce en ce moment difficile et tout mettre en œuvre pour aider à gérer la situation qui a résulté de ce développement ; (...)

b) apporter une réponse immédiate et efficace à la situation humanitaire très difficile, qui évolue rapidement sur le terrain. Une aide d'urgence sera fournie dans les plus brefs délais par la Commission, en étroite coopération avec la Grèce, d'autres États membres et des organisations non gouvernementales sur la base d'une évaluation des besoins réalisée par la Commission et la Grèce et d'un plan d'urgence et d'action ; (...)

c) fournir une aide supplémentaire à la Grèce pour ce qui est de gérer les frontières extérieures, y compris celles avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine et l'Albanie, et d'assurer le bon fonctionnement des «hotspots», l'identification, l'enregistrement et les contrôles de sécurité devant être effectués à 100 %, ainsi que la fourniture de capacités d'accueil suffisantes. Frontex

lancera dès que possible un nouvel appel à agents invités nationaux, et tous les États membres devraient y répondre intégralement pour le 1^{er} avril au plus tard. Europol déploiera rapidement des agents invités dans tous les « hotspots » afin de renforcer les contrôles de sécurité et d'appuyer les autorités grecques dans la lutte contre les passeurs ;

d) aider la Grèce à assurer, selon des procédures globales, à grande échelle et accélérées, le retour vers la Turquie de tous les migrants qui sont en situation irrégulière et qui n'ont pas besoin d'une protection internationale ; (...)

e) accélérer sensiblement la mise en œuvre de la relocalisation afin d'alléger la lourde charge qui pèse actuellement sur la Grèce. Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) lancera un nouvel appel à expertise nationale pour soutenir le régime d'asile grec, et tous les États membres devraient y répondre rapidement et intégralement. Les États membres sont également invités à prévoir de toute urgence davantage de places à des fins de relocalisation ; (...)

f) continuer à coopérer étroitement avec les pays des Balkans occidentaux non membres de l'UE et fournir toute aide nécessaire ;

g) mettre en œuvre les engagements existants en matière de réinstallation et poursuivre les travaux sur un programme volontaire crédible d'admission à titre humanitaire avec la Turquie ;

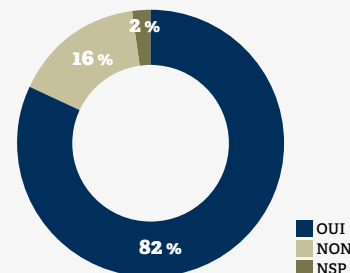
h) prendre immédiatement toute mesure nécessaire en ce qui concerne de nouvelles routes qui pourraient s'ouvrir et intensifier la lutte contre les passeurs ;

i) faire progresser, en priorité, tous les éléments de la feuille de route de la Commission sur un «retour à Schengen», de manière à mettre un terme aux contrôles aux frontières intérieures réintroduits à titre temporaire et à rétablir le fonctionnement normal de l'espace Schengen avant la fin de l'année ; (...)

Réponses aux questions de la semaine

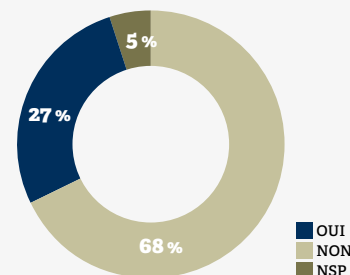
→ DU 18 AU 25 JANVIER 2016

Suite à plusieurs inspections, l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) a récemment donné son accord à la levée progressive des sanctions internationales contre l'Iran. Soutenez-vous le rétablissement des relations diplomatiques et économiques ?



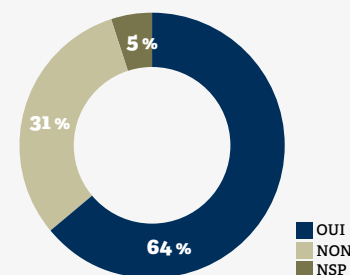
→ DU 8 AU 15 FÉVRIER 2016

Pensez-vous qu'il faille, comme en France, interdire les manifestations anti-migrants lancées par le mouvement Pegida à travers l'Europe ?



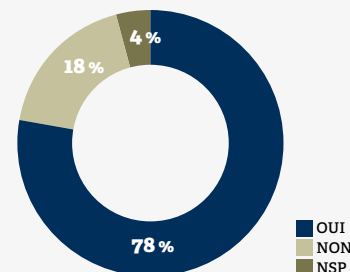
→ DU 15 AU 22 FÉVRIER 2016

Compte tenu des difficultés rencontrées par la Grèce pour contrôler ses frontières extérieures, seriez-vous favorable à son exclusion temporaire de l'espace Schengen ?



→ DU 22 AU 29 FÉVRIER 2016

Lors du conseil européen, le Royaume-Uni a demandé à limiter, au maximum pendant 4 ans, certaines prestations sociales destinées aux travailleurs européens. Souhaitez-vous que cette mesure soit également appliquées en France ?



Demande de reconnaissance du génocide des Chrétiens par l'Etat Islamique

Philippe Juvin a co-signé une lettre envoyée le 26 février par son collègue suédois Lars Adaktusson à Donald Tusk, Président du Conseil européen, concernant le massacre des Chrétiens par Daesh. A travers ce courrier, il exhorte les dirigeants européens à porter une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, pour faire reconnaître ces crimes de guerre et poursuivre leurs auteurs devant la justice internationale.

**CONTACTER
PHILIPPE JUVIN**

Au Parlement européen

Tél. : +32(0)2 28 45199
Fax. : +32(0)2 28 49199
Parlement européen
60 rue Wiertz
ASP 13 E 218,
1047 Bruxelles
Belgique

La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

Retour en images*

1. Philippe Juvin en compagnie des étudiants du Master de droit européen de l'université de Créteil, après sa conférence sur le lobbying le 12 février.
2. Philippe Juvin le 8 mars lors de son entretien avec Vytenis Andriukaitis, Commissaire européen à la santé, sur le renouvellement de l'accord de coopération avec Philip Morris International (PMI).
3. Philippe Juvin répond aux questions des Républicains du Liban, le 6 mars 2016 à Beyrouth.
4. Philippe Juvin en compagnie de Nabih Berri, Président du Parlement libanais, au Parlement européen le 24 février.
5. Le Premier ministre britannique, David Cameron, le 29 janvier avec les présidents de groupes politiques du Parlement européen pour discuter des conditions du maintien du Royaume-Uni dans l'UE.



© European Union 2016 - European Parliament

Vous m'avez interrogé sur des questions d'ordre européen plusieurs fois, je me permets en retour de vous informer de mon actualité européenne. Elle vous sera adressée régulièrement. En aucun cas, vos coordonnées ne seront communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Philippe Juvin à l'adresse électronique philippejuvin92@gmail.com.

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette liste de diffusion, merci de renvoyer « désinscription » à l'adresse suivante : philippejuvin92@gmail.com

Retrouvez toute mon actualité sur www.philippejuvin.fr

